

Le Japon, la CEA et le PNUD s'investissent dans la formulation d'une stratégie de promotion des nouvelles technologies au Mali

Bamako, le 29 août 2003. La prolifération des cybercafés et autres points d'accès à internet à travers la ville de Bamako illustre l'importance de plus en plus croissante que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont appelées à jouer dans la vie des maliens. Ces technologies, quoique connaissant un développement accéléré, ne sont accessibles qu'à une faible partie de la population représentée essentiellement par des jeunes scolaires.

Face à ce constat, le Gouvernement de la République du Mali accorde un intérêt particulier à la promotion et à l'accessibilité des NTIC à toutes les couches sociales de la population. Cette volonté s'est traduite par la création d'une Mission de l'informatique et des Nouvelles Technologies de l'information chargée d'élaborer, de coordonner, de développer et d'assurer la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de nouvelles technologies, notamment à travers l'élaboration de manière participative d'un schéma directeur des NTIC.

Grâce à l'appui du Gouvernement du Japon, le PNUD et la CEA (Commission Economique pour l'Afrique) soutiennent le Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'information dans la formulation d'une stratégie nationale sur l'utilisation et la vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au Mali. Cette stratégie vise le développement des infrastructures, la modernisation de l'administration, l'interaction entre les citoyens et les institutions de l'État et enfin le développement d'une coopération régionale et africaine en matière de NTIC. Un plan d'action national spécifiant les objectifs à atteindre à court, moyen et long terme lui fera suite. La participation de deux représentants du Mali à la conféren-

ce africaine sur la e-stratégie pour le développement prévue à Maputo du 1er au 5 septembre 2003 entre dans le cadre de l'accord de coopération signé entre le Gouvernement et le PNUD pour la mise en œuvre de la stratégie nationale.

Deux consultants internationaux financés par le PNUD et la CEA appuyés par des consultants maliens travailleront sur la formulation de cette stratégie. Une grande enquête sera à cet effet conduite dans les prochains jours auprès des ministères et de leurs démembrés, des opérateurs et des utilisateurs NTIC, afin de faire l'état des lieux en la matière, de cerner les caractéristiques de l'offre et de la demande de services et de produits NTIC. Le lancement de l'opération fera l'objet d'une campagne médiatique, menée par la Mission de l'informatique et des Nouvelles Technologies de l'information, à travers différents supports.

Mme Joceline Bazile-Finley, Représentante Résidente du PNUD au Mali, pour souligner la spécificité de l'initiative, déclare que *«convaincu du fait que la promotion des NTIC, porteuse de développement et d'ouverture, passe par un partenariat fécond entre les secteurs public et privé, le PNUD s'est associé au Gouvernement du Mali dans son effort de rendre accessibles les NTIC à une large couche de la population, à travers la mise en place d'un projet d'assistance pour la formulation d'une stratégie nationale et d'un plan d'action NTIC»*.

L'implication de la CEA s'inscrit dans le cadre de l'initiative Société de l'Information en Afrique (AISI) qui se veut un cadre d'action pour l'édification d'une infrastructure africaine de l'information et de la communication. Cette initiative a été adoptée lors de la 22^{ème} réunion de la Conférence des Ministres Africains chargés du plan et

du développement de la CEA, tenue en mai 1996 à Lusaka sous la résolution 812 (XXXI) intitulée *«mise en œuvre de l'initiative société africaine à l'ère de l'information»*.

Au cours de la première année d'intervention du projet, l'essentiel des efforts sera axé sur la formulation d'un document de stratégie nationale des NTIC et son plan d'action, la validation de ces deux instruments lors de divers ateliers et rencontres thématiques, la mise en place d'une plateforme d'échanges entre les principaux acteurs que sont le secteur privé, l'administration, la société civile et les bailleurs, la formulation d'un programme d'appui à moyen terme pour le développement des nouvelles technologies et enfin la réalisation d'études de faisabilité par rapport à la mise en place d'un réseau intranet au sein du gouvernement et la connexion des communes.

La promotion des nouvelles technologies trouve un soutien au plus haut niveau de l'État malien. Celui-ci est exprimé par le Président Amadou Toumani Touré qui déclare que *«les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont une donnée importante de toute politique de modernisation de l'État. Le Gouvernement mettra l'accent sur les applications pertinentes par rapport à nos choix de développement dans les secteurs comme la santé, l'éducation, le commerce, les filières agropastorales, la préservation du patrimoine culturel, l'administration et la gestion décentralisée»*. Le Chef de l'Etat a ajouté que *«le gouvernement s'emploiera également à relever les défis de l'appropriation collective des nouvelles technologies de l'information et de la communication à des coûts accessibles pour les couches les plus larges de nos populations»*.